

Année scolaire 2021-2022

Janvier-Février

Apprendre, c'est magique !

Mot de la direction



Bonjour chers parents,

Bonne Année 2022 à toutes et à tous! Nous vous souhaitons une année en santé.

Nous faisons face actuellement à plusieurs contraintes pour le maintien de nos services à l'école. Bien entendu, notre objectif est de pouvoir offrir ceux-ci à tous nos élèves, mais la situation se fait de plus en plus précaire. C'est pourquoi aujourd'hui nous sollicitons votre compréhension et votre collaboration.

Nous anticipons, et c'est déjà commencé, que l'absentéisme causé par les périodes d'isolement du personnel contaminé par le virus pourrait nous obliger à suspendre temporairement certains services, plus précisément le service de garde.

Nous demandons à tous les parents, lorsque c'est possible, de faire dîner son enfant à la maison. Veuillez informer le service de garde sdg.hauts-clochers@csdecou.qc.ca et l'enseignant de votre enfant, si cette option est possible pour vous.

*** Aucune perte de place ou de priorité ne sera engendrée par ce changement de fréquentation. ***

Voici les principales informations pour les mois de janvier et février.

Bonne lecture!

Véronique Lessard
Directrice

Édith Marmen
Directrice adjointe

Dates importantes



28 janvier : pédagogique flottante

11 février : pédagogique et rencontres des parents sur invitation

11 février : Sortie du premier bulletin scolaire

À noter que 2 journées pédagogiques flottantes s'ajoutent au calendrier scolaire: 28 janvier et 17 juin.

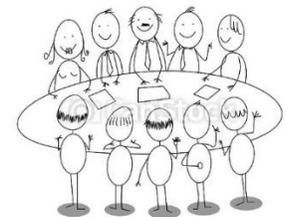
Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement du mois de décembre a été annulé. Voici les principaux points discutés lors de la rencontre du 17 janvier :

- Prévisions budgétaires du service de garde
- Reddition du plan d'action du projet éducatif
- Présentation du budget révisé 2021-2022 de l'école

Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2021-2022 :

Lundi 14 février
Lundi 28 mars
Lundi 25 avril
Mardi 24 mai
Lundi 20 juin

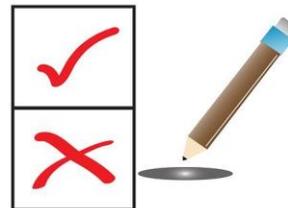


Les réunions du Conseil d'établissement se tiennent une fois par mois et sont publiques. Vous êtes invités à y participer et à soumettre aux membres vos questions ou commentaires sur la vie de l'école. Les rencontres se feront en présentiel ou via la plateforme TEAMS. Si désiré, vous pourrez vous joindre à nous en avisant le secrétariat de l'école préalablement. La prochaine rencontre se tiendra le 14 février 19h.

Vous trouverez une foule d'informations intéressantes pour les parents sur le site internet de la [Fédération des comités de parents du Québec](#).

Bulletins scolaires

- 1er bulletin : 11 février 2022
- 2e bulletin : 30 juin 2022



Tel que déjà annoncé, la date de sortie du premier bulletin a été retardée au 11 février, en raison de la fermeture des établissements scolaires avant les Fêtes et au retour.

Fondation



L'ESPACE MARIE-CLAUDE POULIOT,

LA CLASSE EXTÉRIEURE DES HAUTS-CLOCHERS



En ce début de 2022, nous souhaitons mettre en lumière et célébrer les généreux partenaires de l'espace Marie-Claude Pouliot. C'est grâce à eux et au travail précieux des bénévoles que nous avons pu bâtir une classe extérieure originale et unique en son genre pour les élèves de l'École des Hauts-Clochers à L'Ancienne-Lorette. Un immense merci à tous ceux qui nous ont supporté et qui ont collaboré avec nous pour donner vie à notre projet.

Nous tenons également à remercier nos premiers collaborateurs qui ont cru à notre projet dès les premiers instants soit notre **École les Hauts-Clochers**, notre **Fondation de l'École des Hauts-Clochers**, le **député provincial M. Éric Caire** et la **Caisse populaire du Piémont Laurentien**. Un merci spécial à notre ancien conseiller municipal **André Laliberté** pour son implication dans le projet.

La classe extérieure est déjà fonctionnelle et prête à accueillir les élèves et les enseignants pour apprendre différemment. Très bientôt, nous aurons du matériel d'apprentissage visant à faire bouger les élèves et les inciter à apprendre par la nature, une gracieuseté du programme **Bon Départ de la Fondation Canadian Tire**. Finalement, c'est grâce à **Vert Métal et au Jardin**

Communautaire de L'Ancienne-Lorette que nous verrons fleurir de belles tulipes dans nos jardinières au printemps.

Sans oublier nos fervents supporters, nous vous remercions de tout cœur : **Tuiles Martel Inc., le club international Club Richelieu, Usinage MVF, Canac Marquis de L'Ancienne-Lorette, la Scierie du Canton, Déneigement GMR Nexxfield, Alvia, l'artiste Yann Pygeon, le député fédéral M. Gérard Deltell, et les nombreux parents** qui ont donné de leur temps et qui ont fait des dons.

FIERS PARTENAIRES DE L'ESPACE MARIE-CLAUDE POULIOT,



LA CLASSE EXTÉRIEURE DES HAUTS-CLOCHERS







Période d'admission et d'inscription pour 2022-2023 : 16 au 25 février 2022

Pour réinscrire votre enfant, vous pourrez compléter l'inscription en ligne dès le 16 février 2022 à l'aide de [Mozaïk portail Parents](#). Le portail est aussi le moyen d'inscrire votre enfant à la première secondaire.

La période d'inscription pour nos futurs élèves du préscolaire se fera sur rendez-vous au secrétariat du pavillon Saint-Charles. Les parents pourront prendre un rendez-vous via un lien qui sera disponible sur le site web de l'école ainsi que sur la page du Centre de services scolaire des Découvreurs en février prochain.

Voici les dates :

16 février de 9h00 à 11h30 et de 12h30 à 18h00

17 février de 9h00 à 11h30 et de 12h30 à 18h00

Service de garde



Pédagogique flottante 28 janvier

Un courriel de confirmation a été envoyé le 18 janvier aux parents des élèves inscrits.

Pédagogique du 11 février

Inscription envoyée le 24 janvier.

Date limite pour inscrire votre enfant : dimanche le 30 janvier 23h30.

Courriel de confirmation sera envoyé le lundi 31 janvier.

Semaine de relâche (7 au 10 mars)

La semaine de relâche se déroulera à l'école des Hauts-Clochers pour les élèves de notre école. Il sera possible d'inscrire votre enfant du 1^{er} au 10 février.

Selon le nombre d'inscriptions et la clientèle, le pavillon vous sera confirmé un peu plus tard. Prenez note que le vendredi 11 mars est un congé pour tous au calendrier scolaire.